**Appel à candidatures**

**Résidence internationale d’architectes Nantes-Wallonie 2019**

**Mars – Novembre 2019**

Comme le note Anne-Sophie KEHR, Présidente du Réseau des maisons de l’architecture en France : « Partir en résidence permet de s’ancrer ailleurs, de vibrer au rythme d’un lieu, de s’imprégner d’une histoire, d’en faire écho avec un regard extérieur auprès de ceux qui y vivent. C’est aussi voyager, sortir de son propre contexte, s’ouvrir, se donner la capacité d’émerveillement, se révéler. »

La présente résidence a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l’identité des villes et des territoires. Elle questionne les enjeux environnementaux liés aux formes urbaines denses et les modes de représentation du bâti. Elle initie un travail de collaboration entre un.e architecte et un.e bédéiste qui produit un récit illustré capable de dynamiser les habitants dans leur culture architecturale.

Durant leur temps de résidence, l’architecte et son binôme sont invités à rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités. Il ne s’agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de produire une pensée, un récit, et de les partager avec ceux qui vivent dans le territoire d’accueil.

A l’issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.

**LA MAISON DE L’ARCHITECTURE DES PAYS DE LOIRE A NANTES EST PORTEUSE DU PROJET**

(contact : Marie Severe - +33 2 40 47 60 74 – contact@maisonarchi.org)

**En partenariat avec Wallonie Bruxelles-Architectures, Wallonie-Bruxelles International et la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**

|  |  |
| --- | --- |
| Service Culture de Wallonie-Bruxelles International (WBI)Nom : DEGOUDENNEPrénom : LaurenceTéléphone : + 32 2 421 83 33mail : l.degoudenne@wbi.be | Agence Wallonie-Bruxelles Architectures (WBA)Nom : BRISONPrénom : NathalieTéléphone : +32 2 421 83 72mail : n.brison@wbarchitectures.be |

Les candidatures, formulaire en annexe, sont à envoyer au plus tard le **15 février 2019** à Laurence Degoudenne – WBI l.degoudenne@wbi.be

**1- LA RESIDENCE D’ARCHITECTES**

**Résidence internationale d’architectes Nantes-Wallonie**

Les territoires d’accueil :

- Une commune péri-urbaine 2ème couronne de la métropole nantaise (Loire Atlantique)

- et la commune de Walcourt, commune francophone péri-urbaine belge à moins de 100 km de Bruxelles et à 20 km au sud de la ville de Charleroi.

**Territoires d’accueil et contexte :**

**Une commune péri-urbaine dans la métropole nantaise**

**La Commune de Saint-Jean-de-Boiseau**, est située au sud-ouest du territoire de la Métropole de Nantes. Elle fait partie des 24 communes de l’agglomération métropolitaine. Située en Péri-urbain deuxième couronne, en rive sud de la Loire, elle est à mi-chemin entre le centre de Nantes et la côte de l’océan Atlantique.

Par sa position géographique, les pôles habités entretiennent peu de lien avec leur environnement ligérien alors que celui-ci est particulièrement remarquable. Le renouvellement urbain a été assuré au fil des années par une extension sur l’espace agricole. Les enjeux environnementaux et sociaux nécessitent de revoir le modèle en questionnant les conditions de densification de l’existant. L’architecture contemporaine initiée récemment par l’équipe municipale sur quelques opérations référentes, comme la salle festive qui va être livré en 2019 par l’agence RAUM, ou encore les logements sociaux des pierres blanches livrés en 2017 par l’agence Arcature, définit un cadre de vie renouvelé qui cherche à révéler l’identité paysagère communale.

**Une commune péri-urbaine belge en Wallonie**

**La commune de Walcourt**

Walcourt est une ville francophone de Belgique située dans la province de Namur, au confluent de l'Eau d'Heure et de l'Yves. Située à 20 km au sud de la ville de Charleroi, la commune de Walcourt (18.376 habitants) est composée de 16 villages dont celui de Walcourt qui compte 2.021 habitants.

Pour la commune, la création d’un nouveau quartier sur un ancien site industriel est l’occasion de réfléchir aux enjeux suivants : l’appropriation par les habitants, l’accueil d’une nouvelle population, les questions liées aux différents modes de mobilité,... Le nouveau quartier est situé à un endroit charnière entre la ville haute historique et la ville basse plus industrielle proche de la gare, à la confluence des deux rivières.

Le nouveau quartier accueillera à terme 40 logements publics (28 dans une première phase), des « jardins solidaires », une crèche (36 lits), une consultationde l’Office National de l’Enfance (O.N.E) et offrira à tous un parc (AM Ledroit Pierret Polet architectes + du paysage) reliant par une passerelle l’ancien site au centre culturel localisé sur l’autre rive. Ce dernier fait l’objet d’un projet d’extension et de rénovation (m architecture & V.O.). Il abritera également la bibliothèque et l’office du Tourisme. Pour ces deux projets, les autorités publiques ont opté pour une architecture résolument contemporaine.

**Objectifs de la résidence et pertinence :**

La résidence a pour objectif de développer des actions sur la thématique « densification urbaine et architecture contemporaine en péri-urbain »

Elle se structure autour d’une collaboration entre deux équipes résidentes (une française et une belge francophone) et donnera lieu à un récit visuel questionnant le territoire, ses usages, ses figures fantasmées, ou non, les enjeux environnementaux, l’architecture contemporaine, la relation ville/campagne. La résidence a pour vocation de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées à l’identité des villes et des territoires.

Elle questionne aussi les modes de représentation du bâti. Elle initie un travail de collaboration qui produit un récit illustré capable de dynamiser les habitants dans leur culture architecturale.

**La production finale sera éditée et aura un rôle de transmission et de valorisation des acteurs et des territoires.**

Au-delà des animations publiques associées, la résidence se déploiera

- du côté nantais : dans les classes primaires des communes autour des thématiques de la représentation de l’environnement bâti, de sa compréhension, de son approche sensible et du récit urbain. Elle pourra développer un atelier de sérigraphie associé à une campagne d’affichage urbain augmentant la lisibilité de l’action.

- du côté wallon : la résidence se déploiera en dynamique avec le Centre culturel de Walcourt et la Faculté d’architecture et d’urbanbisme de l’ULB – La Cambre Horta et l’UMONS qui ont récemment créé, à Charleroi, un Master en management territorial et développement urbain, dirigé par le Professeur Benoît Moritz. Cette spécialisation s’inscrit dans la dynamique de renouveau des villes en Fédération Wallonie-Bruxelles. En corollaire au phénomène de métropolisation, cette Faculté a pour objectif de répondre à des enjeux tels que le regain d’attractivité des territoires urbains, leur devenir post-industriel, la lutte contre l’étalement urbain, la mobilité, la réalisation et la gestion de projets urbains et de territoire, les aspects immobiliers et financiers de ceux-ci, etc.

**2- DUREE DE LA RESIDENCE ET CALENDRIER:**

8 semaines réparties comme suit: 2 x 3 semaines de résidence entre mars et juin 2019 et 2 semaines de production/restitution d’ici fin novembre 2019.

Déroulement :

La résidence s’articule autour de deux modules communs aux équipes franco-belges :

3 semaines à Walcourt (dont une commune aux 2 équipes) et 3 semaines à Saint-Jean-de-Boisseau (dont une commune aux 2 équipes), pour les phases d’élaboration suivantes :

- approche, analyse, recherches, rencontre avec les acteurs,

- construction projet, concertation, interventions pédagogiques

Le travail inhérent à la production finale n’est pas lié à ces temps de résidence sur site.

La restitution se fera sous forme d’exposition – conférence – débat – intervention comme invités à l’ENSA Nantes ou à la Faculté d’architecture et d’urbanbisme de l’ULB/Charleroi, .…

**3 - PROFILS SOUHAITÉS**

Il est attendu une équipe de minimum 2 personnes, composée d’un.e architecte et d’un.e bédéiste. Toute collaboration extérieure susceptible d’enrichir la réflexion est bienvenue.

**4 – LES CONDITIONS FINANCIERES :**

 - 10.000 Euros pour les candidats résidents belges. Ce montant couvre tout type de frais (déplacement, séjour, communications,…), le logement excepté (directement pris en charge par les organisateurs).

 - 5.000 Euros pour la production et restitution des résultats.

**5 - LES CONDITIONS D’ACCUEIL**

**Lieux d’hébergement mis à disposition :**

Les lieux sont équipés. Ils se composent de chambres, disposent au minimum d’une salle commune de travail et d’une connexion internet

***A Saint-Jean-de-Boiseau***

Mise à disposition via un partenariat avec la commune, Nantes Métropole Habitat, La Nantaise d’Habitation, et éventuellement la société Surprenantes, du lieu de résidence sur la commune. L’hébergement pourra être les *chambres d’artistes du château du Pé* gérées par la société Surprenantes. (4 chambres disponibles) situé à proximité du centre bourg.

L’hébergement pourra aussi prendre la forme d’un habitat nomade suivant les profils des équipes retenues (partenariat Cougnaud construction). Son point d’accroche sera la salle festive et associative de la commune et/ou le centre bourg. L’équipe résidente sera en lien avec le milieu associatif communal.

***A Walcourt***

Mise à disposition d’un gîte rural entre architecture et nature, situé à Walcourt dans une ruelle classée par les Monuments et Sites, à deux pas de la Basilique et des anciens remparts <http://www.confluences.be/gite-ardennes/>

Rez-de-chaussée: avec pièce de séjour, coin-cuisine (four, lave-vaisselle, congélateur, frigo, … ), WC, TV, terrasse, chauffage électrique, feu ouvert.

- Un étage: avec 2 chambres de 2 personnes et salle de bain (douche) et WC séparé, machine à laver, séchoir.

- Sous les combles: une chambre pour 4 personnes.

**6- LES PARTENAIRES DE LA RESIDENCE D’ARCHITECTES**

*Partenaires financiers en France :*

Caisse des Dépôts et Consignation, le Réseau des maisons de l’architecture, Nantes Métropole, DRAC des Pays de la Loire, le Fond de coopération France-Belgique, Europe Créative.

*Partenaires opérationnels  en France :*

Nantes Métropole Aménagement, l’ensa Nantes, la commune de Saint-Jean-de-Boiseau, Maison Fumetti.

*Partenaires en Belgique :*

Wallonie-Bruxelles International

Wallonie-Bruxelles Architectures

Cellule Architecture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Service de la bande dessinée et de la littérature de jeunesse du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le logement sera directement réservé et prépayé par WBI. Les autres frais seront couverts par une subvention de WBI à l’attention du responsable de l’équipe qui gèrera le budget.

*Partenaires sectoriels en Wallonie-Bruxelles:*

le Centre culturel de Walcourt

la Faculté d’architecture et d’urbanbisme de l’ULB/Charleroi, Pr. Benoît Moritz

**7- EN COMPLEMENT DE LA RESIDENCE D’ARCHITECTES**

− 2 restitutions intermédiaires sont proposées en cours de projet *(à voir avec les 2 binômes)* : une restitution au terme des 3 semaines en Belgique et une restitution au terme des 3 semaines en France, présentant l’état d’avancement des travaux .

La restitution finale de cette résidence sera programmée avant fin octobre en Wallonie-Bruxelles et avant fin novembre à Nantes (lieux à définir en fonction de l’orientation du projet)

− Possibilité de suivi de la réflexion via blog et réseaux sociaux

− Intégration des résidents à un atelier de projet en Master à l'ENSA Nantes

- Intégration des résidents à un atelier de projet en Master à la Faculté d’architecture et d’urbanisme de l’ULB/UMONS - Site de Charleroi sous la direction de Benoît Moritz, Architecte diplômé et enseignant

− Exposition présentée à la Grande Galerie – Maison de l'architecture

− Échange avec les professionnels locaux

− Une publication finale sera éditée.

**8-SELECTION**

Les partenaires franco belges sélectionnent ensemble l’équipe belge et l’équipe française. Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures.

Le jury sera sensible à :

 - L’intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques métropolitaines,

 - L’intérêt pour les nouveaux aménagement en milieu périurbain,

 - La capacité graphique et d’écriture,

 - La connaissance et l’intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement

 urbain et architectural,

 - La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d’intervention.